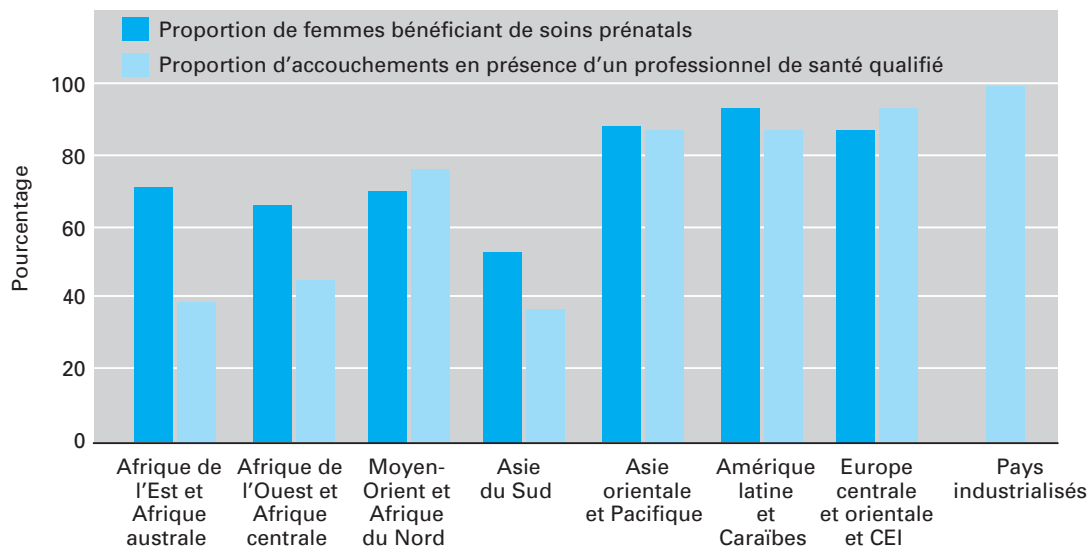


**Figure 1.5 Les taux élevés de mortalité maternelle sont associés à un accès limité aux services de santé pour les femmes enceintes**

**Services de santé pour les femmes enceintes, 1997–2005\***

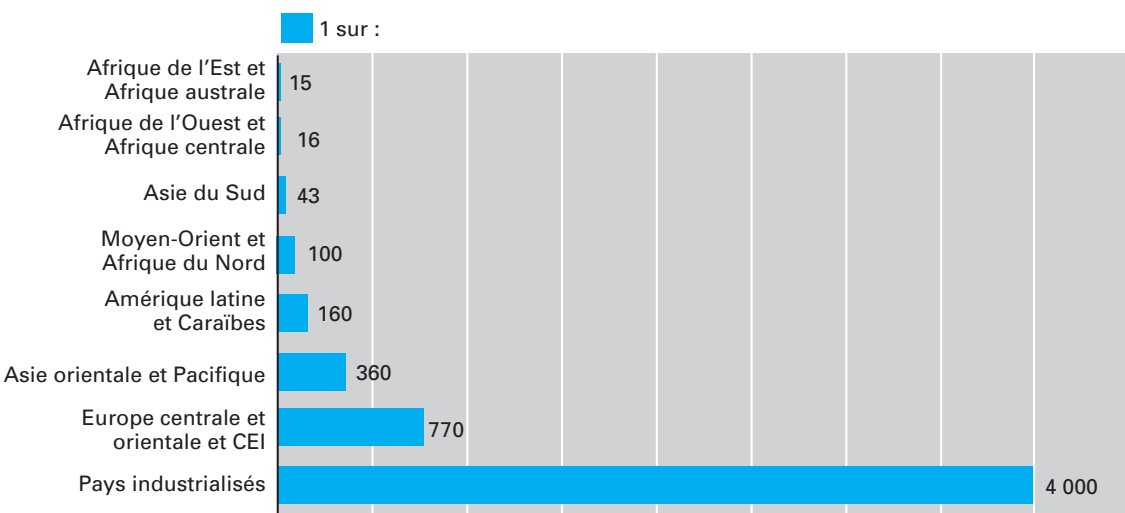


**Note :** la proportion de femmes bénéficiant de soins prénatals représente le pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans bénéficiant au moins une fois pendant leur grossesse des soins d'un professionnel de santé qualifié (médecin, infirmière ou sage-femme). Les données concernant la proportion de femmes bénéficiant de soins prénatals ne sont pas disponibles pour les pays industrialisés. La proportion d'accouchements en présence d'un professionnel de santé qualifié représente le pourcentage de naissances ayant lieu en présence d'un professionnel de santé qualifié (médecin, infirmière ou sage-femme).

\* Les données concernent l'année la plus récente de la période considérée pour laquelle on dispose de données.

**Sources :** enquêtes démographiques et sanitaires, enquêtes en grappes à indicateurs multiples, Organisation mondiale de la Santé et UNICEF. Les données utilisées sont présentées dans les tableaux statistiques du présent rapport, page 98.

**Risque de décès maternel sur la vie entière, 2000**



**Note :** Le risque de décès maternel sur la vie entière tient compte à la fois de la probabilité de grossesse et de la probabilité de décès des suites de cette grossesse pendant la période de procréation des femmes.

**Source :** Organisation mondiale de la Santé et UNICEF. Les données utilisées sont présentées dans les tableaux statistiques du présent rapport, page 98.